Dunkerque : un clandestin irakien bientôt jugé pour avoir agressé sexuellement une jeune fille de 12 ans en 2023. « La première erreur que je fais depuis quatre semaines que je suis en France » avait-il déclaré (MàJ)

04/08/2026 à 23h41



04/08/2026

Le 14 octobre 2023, Salah R*., un ressortissant irakien âgé aujourd'hui âgé de 27 ans, candidat à l'exil et vivant dans la « jungle » de Loon-Plage, a été interpellé à la piscine Guynemer de Saint-Pol-sur-Mer. Une adolescente de 12 ans avait signalé qu'un homme avait essayé de l'embrasser dans l'espace à courant de la piscine, tout en lui passant les mains sur les fesses et en lui caressant le corps.

L'affaire avait été renvoyée au 13 novembre, dans l'attente

d’une expertise psychiatrique, obligatoire dans ce type de faits. Mais le jour de l’audience, rebondissement, **la mère de la victime avait soutenu que sa fille avait en réalité été violée dans la piscine.**

Le tribunal avait saisi un juge d’instruction pour faire la lumière sur ces faits criminels dénoncés. Les faits de viol n’ont jamais été démontrés. Salah avait été placé en détention provisoire.

Le procès de l’Irakien pour agression sexuelle a été renvoyé, ce mardi, au 23 septembre. Dans l’attente, il reste en détention provisoire à la maison d’arrêt de Valencienne. (…)

La Voix du Nord

**Note de FDS : ce migrant (pour rappel clandestin) est prénommé Ramazan S. dans l’article de 2023 et Salah R. dans celui de 2026.*

15/11/2023

Un élément nouveau et grave a été révélé par la victime. Il s’agirait en fait d’un viol. (…) « *Ce n’est pas possible. Il y avait cent personnes dans l’eau.* » **Il dit vouloir porter plainte contre la victime et sa mère : « *Je veux énormément d’argent en dommages et intérêts.* »**

Le substitut du procureur de la République requiert une nouvelle qualification pénale, celle de viol au lieu d’agression sexuelle. Le tribunal demande la présentation du prévenu devant un juge d’instruction en vue d’une enquête. En attendant, le mis en cause, en situation illégale sur le territoire, est maintenu en détention provisoire. (…)

La Voix du Nord

20/10/2023

Ramazan S. a 24 ans. De nationalité irakienne, il est arrivé en France il y a un mois. Et déjà, il s'est fait défavorablement remarquer par la justice. Samedi, Kamélia (prénom modifié), 12 ans, était à la piscine Georges-Guynemer quand elle a été agressée par cet individu. Dans le bassin, **il l'a serrée contre lui, l'a embrassée, et l'a touchée sur tout le corps, la poitrine, le sexe, les fesses**, détaille la présidente.

L'Irakien vit dans la Jungle et n'a pas fait de demande d'asile. Depuis le box des accusés, il implore l'indulgence des juges : « *C'est la première erreur que je fais depuis quatre semaines que je suis en France.* » Une erreur, non, il s'agit d'une agression sexuelle avec violence sur une mineure qui, lundi, a eu le courage de se présenter au tribunal, accompagnée par sa mère.

(…)

La VDN